

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA CCSN RENOUVELLE LE PERMIS DE L'IRPH POUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

Port Hope, Ontario (le 22 décembre 2022) – Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), le principal organisme canadien de sciences et de technologie nucléaires, sont heureux d'annoncer que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a renouvelé le permis du projet de Port Hope, réalisé dans le cadre des activités de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). Le permis a été renouvelé pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce nouveau permis regroupe les quatre permis antérieurs qui avaient été accordés au départ pour les activités de l'IRPH. Les LNC ont donc l'autorisation de poursuivre le nettoyage et la gestion sécuritaires des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope, ainsi que la surveillance et l'entretien continus de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby.

« C'est une excellente nouvelle pour les collectivités et pour les LNC, a déclaré Joe McBrearty, président et chef de la direction des LNC. L'audience de la CCSN nous a donné l'occasion de parler à la Commission et au public de nos antécédents en matière de gestion environnementale, et notamment du travail réalisé depuis dix ans dans la région de Port Hope pour assainir l'environnement. Nous avons hâte de terminer ce travail. »

Le permis combiné de l'IRPH permettra d'assurer l'efficacité et la cohérence du travail sur tous les sites de l'IRPH, conformément au système de gestion global des LNC, et de rationaliser les rapports produits pour les différents projets des LNC, tout en respectant les normes élevées en matière de sécurité.

« Ce nouveau permis nous donne le feu vert pour continuer à travailler sur cet important projet demandé par la collectivité. Nous allons procéder avec le même dévouement à renforcer nos liens avec les communautés et organisations autochtones, avec les parties prenantes et le public », a déclaré Mark Hughey, directeur général des LNC et responsable de l'IRPH.

Les LNC mettent en œuvre l'IRPH au nom d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société d'État fédérale. Les LNC et EACL sont tous deux déterminés à mener à bien l'IRPH en mettant l'accent sur la protection des personnes et de l'environnement.

À PROPOS DE L'IRPH

L'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) représente l'engagement du gouvernement fédéral à mettre en œuvre les solutions demandées par la collectivité pour que les déchets radioactifs historiques de faible activité se trouvant dans les municipalités de Port Hope et de Clarington soient retirés et stockés localement, de manière sûre et à long terme. Par l'entremise du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) mettent en œuvre l'IRPH au nom d'Énergie atomique du Canada limitée, une société d'État fédérale.

Le bureau de gestion du programme des déchets historiques des LNC et les projets de l'Initiative dans la région de Port Hope sont situés sur les terres visées par le traité des Premières Nations signataires des traités Williams, plus précisément le traité signé avec les Premières Nations des Mississaugas d'Alderville, de Curve Lake, de Hiawatha et de Scugog Island.

Les Premières Nations des Mississaugas sont également signataires de divers traités datant des 18^e et 19^e siècles qui couvraient des territoires situés dans différentes parties du centre-sud de l'Ontario. En 1923, les Premières Nations des Mississaugas et les Premières Nations Chippewa de Rama, Beausoleil et Georgina Island ont signé les traités Williams et, plus de 90 ans plus tard, en juin 2018, elles se sont unies pour veiller à ce que leurs droits sur ces terres et la relation qu'elles entretiennent avec celles-ci soient respectés grâce à un accord renouvelé avec le Canada et la province de l'Ontario.

La zone dans laquelle nous sommes situés abrite également des peuples autochtones des quatre coins de la région et du Canada. Les LNC sont reconnaissants envers ces peuples de pouvoir utiliser ces terres et ces cours d'eau d'importance traditionnelle et culturelle.

Pour plus de renseignements :

Shernette Muccuth Henry
Gestionnaire, Communications publiques
Bureau du Programme de gestion des déchets historiques
Laboratoires nucléaires canadiens
905.885.0291 ou info@phai.ca